



# Prieuré de l'Enfant-Jésus

Plauzat 63730 - 1 rue des écloses - ☎ : 04 73 39 11 98

@ : 63p.plauzat@fsspx.fr - 📠 : 09 57 58 12 14

Clermont-Ferrand 63000

Chapelle Notre-Dame de la Merci - 17 avenue d'Italie

Issoire 63500

Chapelle Notre-Dame de France - 18 rue de la liberté

« Honorez bien l'Enfant-Jésus, et il ne vous manquera rien. »

## Le mot du Supérieur Général

**C**HERS PÈLERINS,

A l'aube de l'année 2020, nous sommes ravis de vous annoncer le thème du prochain pèlerinage de Chartres à Paris : Pour l'honneur de la sainte Église.

1970-2020 : cinquante ans se sont écoulés depuis la fondation de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X.

Cinquante ans d'existence, de combat, de fidélité. Comment ne pas remercier Notre-Seigneur d'avoir veillé durant tout ce temps sur notre embarcation qui fut lancée sur la mer agitée de l'après-concile Vatican II ? Comment ne pas se tourner vers la figure de notre cher et vénéré fondateur, Mgr Lefebvre, pour apprendre ce qu'il peut nous enseigner, à nous qui sentons peut-être la fatigue et la lassitude d'un combat qui dure, à nous qui peut-être ne l'avons jamais connu ou rencontré en personne ? C'est ce que nous ferons durant ces trois jours de marche (30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin 2020). Nous marcherons, guidés par ses exemples, par ses vertus, principalement sa prudence, la vertu de religion dont il a fait preuve, et sa persévérance. (...) ✍

Abbé Davide Pagliarani

Extrait de la préface du dossier spirituel 2020 que vous trouverez en vente à l'entrée des chapelles.

## ADORATIONS

VENDREDI 31  
JANVIER

DIMANCHE 23  
FEVRIER



« Pardonnez Seigneur, pardonnez à votre peuple, ne soyez pas irrité contre nous pour l'éternité »

**A**doration eucharistique pour implorer la miséricorde de Jésus-Christ et réparer les péchés publics.

**Le vendredi 31 janvier 2020**

\* À la chapelle Notre-Dame de la Merci à Clermont-Ferrand après la messe de 18h30 jusqu'à 23h30,

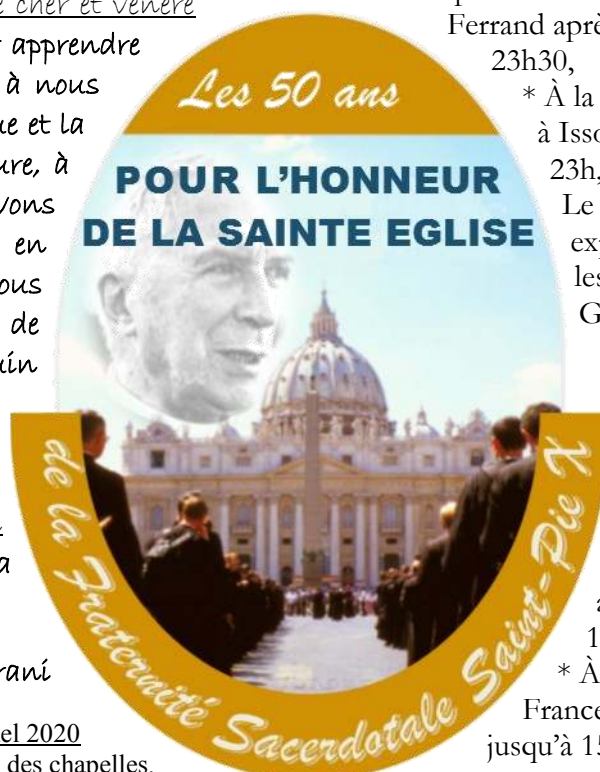
\* À la chapelle Notre-Dame de France à Issoire après la messe de 18h jusqu'à 23h,

Le Très Saint-Sacrement sera exposé pour implorer le Ciel contre les projets iniques des lois PMA GPA.

**Le dimanche 23 février**, pour les 40 heures, Le Très Saint-Sacrement sera exposé,

\* À la chapelle Notre-Dame de la Merci à Clermont-Ferrand après la messe de 10h30 jusqu'à 18h,

\* À la chapelle Notre-Dame de France à Issoire après la messe de 8h30 jusqu'à 15h30.



Avant l'entrée en Carême, l'Église demande aux catholiques d'offrir l'adoration eucharistique en réparation pour les péchés publics. A l'origine, il s'agissait surtout de réparer les excès et les actes blasphématoires commis durant les Carnavals. Aujourd'hui, outre cela, la perte de la foi et l'apostasie silencieuse de pans entiers de l'humanité, les lois civiles contraires au Décalogue et les formes variées de révolte contre Dieu contre son Christ doivent mobiliser la prière de supplication : il s'agit d'implorer la miséricorde de Jésus-Christ sur l'Église, sur la France et sur le monde. ✠

« En ces jours, presque personne ne se met en peine de demander les faveurs du Ciel, et Notre-Seigneur se plaît à les répandre avec abondance sur le petit nombre d'âmes qui viennent le visiter ».  
(Extrait de Prières de quarante heures, L. Lefort, 1843).

## Le mot du Prieur

C'est avec joie, dans les consolations, dans les épreuves, que toute cette année nous fêtons les 50 ans de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X.

« Ça n'est pas moi qui est 50 ans ! , et puis je ne fais pas parti de la famille ! » C'est vrai sous un certain rapport. Mais lorsque nous aimons celui qui les a, et que depuis cinquante ans ou moins, nous vivons avec lui toutes ses joies et épreuves et bénéficions de tous ces bienfaits, n'est ce pas toute l'année et plus encore que nous lui fêtons ! Et puis, c'est faux, car comme enfant de Dieu, vous êtes de la famille, l'Église catholique.

« Garder, recevoir, profiter et nous sanctifier par les dons que Notre Seigneur Jésus-Christ a remis dans les mains de ses apôtres; que ses apôtres ont légués à la Sainte Eglise et que l'Église a toujours donnés »... Tels sont les paroles de Mgr. Lefebvre aux fidèles lors des dix ans de La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (27 juin 1980).

Ces cinquante ans ne sont pas comme beaucoup d'autres. Tout le monde oublie que nous avons un certain âge, par contre personne n'oublie qu'il y a plus de deux mille ans, le Sauveur est né. Tout nous le rappelle, et Jésus se charge de le rappeler à ceux qui voudraient l'ignorer. Les témoins de Dieu à travers les siècles ne sont pas oubliés non plus : les Apôtres, les Pères de l'Église, un Saint Athanase, un Saint Pie V, un Saint Pie X, Monseigneur Marcel Lefebvre.

« Dix années ! L'approbation de Mgr Charrière pour notre Fraternité sacerdotale nous a été donnée le 1er novembre 1970. Et nous sommes en 1980... Ce serait méconnaître les bienfaits du Bon Dieu; ce serait manquer de reconnaissance, de gratitude, vis-à-vis de Dieu Lui-même, vis-à-vis de Notre Seigneur, de la très Sainte Vierge Marie, de nos saints patrons et en particulier de saint Pie X, que de ne pas aujourd'hui chanter dans nos coeurs un hymne d'action de grâces ».

Je vous bénis ! ✠

Abbé Vincent Lethu



## Monseigneur Lefebvre rappelle aux fidèles les règles du jeûne pendant le carême et le devoir de faire ses Pâques - 14 février 1982

B IEN chers fidèles,

Selon une ancienne et salubre tradition dans l'Église, à l'occasion du Carême, je vous adresse ces quelques paroles pour vous encourager à entrer de toute votre âme dans ce temps de pénitence, avec les dispositions voulues par l'Église et dans le but pour lequel elle l'a prescrit.

Si je recherche dans les livres du début du siècle les fins pour lesquelles l'Église a prescrit ce temps de pénitence, ils en indiquent trois : d'abord réprimer la concupiscence de la chair, puis faciliter l'élévation de nos âmes vers les réalités divines, enfin satisfaire pour nos péchés.

N'est-ce pas ce dont Notre Seigneur nous montre l'exemple au cours de son existence ici-bas : prier et faire pénitence. Mais n'ayant ni concupiscence, ni péché, il a fait pénitence et satisfait pour nos péchés, nous montrant par là que notre pénitence peut être bénéfique non seulement pour nous, mais pour notre prochain.

**Prier et faire pénitence.** Faire pénitence pour mieux prier, pour nous approcher davantage de Dieu, voilà ce que tous les Saints ont fait, ce que la Vierge

Marie rappelle dans tous ses messages.

Oserons-nous dire que cette nécessité est moins grande à notre époque qu'aux époques précédentes ? Nous pouvons et devons au contraire affirmer que jamais plus qu'aujourd'hui la prière et la pénitence sont nécessaires, parce qu'on a tout fait pour diminuer et mépriser ces deux éléments fondamentaux de la vie chrétienne.

A-t-on jamais comme aujourd'hui cherché à satisfaire sans aucune limite tous les instincts désordonnés de la chair, jusqu'à l'assassinat de millions d'innocents. On croirait de même que la société n'a de raison d'être que de donner le maximum de "standing" de vie à tous les hommes, pour leur éviter toute privation des biens matériels. Ainsi le but de la Société serait opposé à ce que prescrit l'Église. **Et l'on comprend qu'en ces temps où les hommes**

**d'Église s'alignent sur l'esprit du monde**, on assiste à la disparition de la prière et de la pénitence, et particulièrement dans leur aspect de réparation pour les péchés, d'obtention du pardon des fautes. Qui aime aujourd'hui redire le psaume si émouvant du "Miserere" et répéter avec le psalmiste « *Peccatum meum contra me est semper* : mon péché est toujours devant moi » ? Et comment une âme chrétienne peut-elle éloigner la pensée du péché si l'image du crucifix est toujours devant ses yeux ?

Les Évêques ont demandé au Concile **une diminution telle du jeûne et de l'abstinence que ces prescriptions ont pratiquement disparu**. Nous devons reconnaître que cette disparition est une conséquence de l'esprit œcuménique et protestant qui nie la nécessité de notre participation pour l'application des mérites de Notre Seigneur à chacun de nous, pour la rémission de nos péchés et la restauration de notre filiation divine. **Tandis qu'autrefois les commandements de l'Église prévoyaient** : le jeûne obligatoire pour tous les jours du Carême excepté les Dimanches, pour les jours des Quatre-temps et plusieurs vigiles, l'abstinence pour tous les Vendredis de l'année, les Dimanches de Carême, (...). **Que reste-t-il aujourd'hui de ces prescriptions ?** Le jeûne le Mercredi des cendres et le Vendredi Saint, l'abstinence le Mercredi des cendres et les Vendredis de Carême. On peut se demander, pourquoi une telle diminution ?

**Quels sont ceux qui sont astreints au jeûne ?**

Les adultes de 21 ans (*ndlr, maintenant de 18 ans*) jusqu'à l'âge de 60 ans.

**Qui doit observer l'abstinence ?** Sont astreints à l'abstinence tous les fidèles à partir de l'âge de 7 ans.

**Qu'est-ce que le jeûne ?** C'est ne faire qu'un repas par jour, auquel il est permis d'ajouter deux collations, une le matin et une le soir, ne dépassant pas deux onces, soit 60 g d'aliment solide.

**Qu'est-ce que l'abstinence ?** C'est s'abstenir de viande.

Les fidèles qui ont vraiment l'esprit de foi et qui comprennent profondément les motifs de l'Église, qui ont été indiqués ci-dessus, auront à cœur non seulement d'accomplir ces légères prescriptions d'aujourd'hui, mais entrant dans l'esprit de Notre Seigneur et de la Vierge Marie, ils porteront les péchés qu'ils ont commis et ceux de leur prochain, de leur famille, de leurs amis, de leurs concitoyens.

C'est pourquoi ils ajouteront à ces prescriptions

**soit le jeûne tous les Vendredis de Carême, soit l'abstinence d'alcool ou de vin, ou ils s'abstiendront de télévision (*ndlr, d'internet*)**. Ils s'efforceront de prier davantage, d'assister plus souvent à la Sainte Messe, de réciter le Rosaire, de ne pas manquer la prière du soir en famille. Ils se sépareront de biens superflus pour aider les Séminaires, pour fonder des écoles, pour aider leurs prêtres à l'aménagement des chapelles, pour aider le développement des maisons des religieux et des religieuses.

Les prescriptions de l'Église ne concernent pas seulement le jeûne et l'abstinence, mais encore le devoir pascal.

Voici ce que recommandait le Vicaire capitulaire de Sion aux diocésains le 20 février 1919 :



**1. Pendant le Carême**, Messieurs les Curés feront deux fois le chemin de la Croix chaque semaine : un jour avec les enfants des écoles, un autre jour avec les autres paroissiens. Après le chemin de la Croix, on récitera les litanies du Sacré Cœur.

**2. La Semaine de la Passion**, c'est-à-dire la Semaine avant le Dimanche des Rameaux, il y aura un triduum dans toutes les églises paroissiales. Instruction – Litanies du Sacré Cœur en présence du St Sacrement – Bénédiction. Dans ces trois instructions, Messieurs les Curés rappelleront à leurs paroissiens simplement et clairement quelles sont les principales conditions pour recevoir dignement le Sacrement de pénitence.

**3. Le temps pendant lequel on peut remplir le devoir pascal est fixé pour**

toutes les paroisses du Dimanche de la Passion au 1er Dimanche après Pâques.

Pourquoi ces directives ne seraient-elles plus valables aujourd'hui ?

Profitons de ce temps salutaire au cours duquel Notre Seigneur a coutume de dispenser d'abondantes grâces. N'imitons pas les vierges insensées qui n'ayant pas d'huile dans leur lampe trouvèrent la porte de la maison de l'époux fermée et entendirent cette terrible réponse "Nescio vos" : "Je ne vous connais pas".

Bienheureux ceux qui ont l'esprit de pauvreté, car le royaume des Cieux est à eux ; c'est-à-dire l'esprit de détachement des biens de ce monde.

Bienheureux ceux qui pleurent car ils seront consolés. Pensons à Jésus au jardin des oliviers qui pleura nos péchés. A nous désormais de pleurer les nôtres et ceux de nos frères.

Bienheureux ceux qui ont faim et soif de la sainteté car ils seront rassasiés. La sainteté passe par la croix, la pénitence, la privation. Si vraiment nous



recherchons la perfection, nous devons emprunter le chemin de la Croix.

Puissions-nous en ce Carême entendre l'appel de Jésus et Marie et nous engager à leur suite dans cette croisade de prière et de pénitence.

Que nos prières, nos supplications, nos privations obtiennent du Ciel que les responsables dans l'Église retournent à ses vraies et saintes traditions, seule solution pour que les institutions de l'Église revivent et refleurissent à nouveau.

Aimons à redire cette conclusion du "Te Deum" : "In te Domine speravi, non confundar in aeternum" : "En vous, Seigneur, j'ai placé mon espoir, je ne serai jamais déçu." ✍

## Le Mouvement Catholique des Familles ou MCF

**D**EPUIS octobre 2019, sur la chapelle Notre-Dame de la Merci à Clermont-Ferrand, des ménages jeunes et moins jeunes, les uns profitant des expériences des autres, se réunissent une fois par mois. Nous prions le chapelet, ceux qui le veulent se confessent, il y a un exposé, cette année sur l'éducation, puis un petit repas convivial. « Une caractéristique fondatrice du MCF est l'union des familles autour du prêtre ; le cercle est donc attaché à une paroisse ». Ci-dessous, vous trouverez un aperçu du premier exposé de Monsieur et Madame Remy. Ceux des mois suivant traiteront de Louis et Zélie Martin, et d'un résumé du livre de Monsieur l'abbé Rigault « Le Travail ». Mes félicitations aux parents ! Tous les ménages intéressés peuvent y participer. Pour cela, veuillez contacter Monsieur Remy au 06 98 36 79 07 ou son épouse au 06 95 61 50 77. **La prochaine réunion aura lieu le mardi 4 février chez la famille Hammer, 9 rue de la poste à Ennezat.**

« S'unir pour développer des liens de charité et vaincre la solitude, se former à l'exercice des responsabilités parentales, organiser l'entraide locale, soutenir ou relayer des actions entreprises pour la défense ou la promotion de la famille, tels sont les objectifs d'un cercle du Mouvement Catholique des Familles, selon des modalités qui tiennent compte des réalités locales ».

L'adhésion au MCF est libre, mais elle crée un lien, suppose une fidélité. « Que l'esprit de dissension, dit Bossuet, d'envie, de jalousie, de vengeance, d'animosité, de soupçon et de défiance ne soit point en eux » (méditations sur l'Évangile, 47<sup>ème</sup> jour, Jean 17,11). ✍ Abbé Vincent Lethu

## L'éducation de la volonté chez l'enfant

**L'**EXEMPLE des saints nous montre que le chemin du Ciel est le fruit d'un combat généreux et quotidien qui impose d'avoir une forte volonté. Les parents ont un rôle décisif dans la formation de la volonté naissante de leurs enfants.

Rappelons que l'acte de volonté différencie l'homme de l'animal. En effet, comme l'être humain a le pouvoir de prendre conscience de ses instincts par son intelligence et sa réflexion, il peut grâce à elle les diriger et les dompter vers le Bien.

Si parents, nous réussissions à former un enfant avec une intelligence brillante, cela ne servirait à rien, s'il n'a pas de volonté pour agir en conséquence. Ainsi, éduquer la volonté de l'enfant c'est le rendre capable d'atteindre un but fixé par son intelligence.

Commençons par définir les grands principes qui permettent de former la volonté de l'enfant.

**Le premier principe consiste à développer chez l'enfant goût de l'effort et du sacrifice.** On parle ici de l'attrait **d'une action faite par amour** d'un bien supérieur (Dieu, parents). Pour nous aider, nous pouvons nous appuyer sur le calendrier liturgique afin de développer cette appétence chez les plus petits. L'Objectif étant de sortir progressivement l'enfant de ses passions et de ses caprices en le guidant avec patience et fermeté. Il va d'abord agir par obéissance



puis à mesure que son intelligence et sa conscience s'éveillent, il sera en capacité de vouloir par lui-même l'effort. Tant qu'il ne peut agir lui-même, il faut le faire pour lui, voir avec lui.

**Le deuxième principe consiste à développer la persévérance et la ténacité de l'enfant.** En effet, le stimuler dans l'effort ne suffit pas, il a besoin qu'on l'aide à devenir persévérant afin d'acquérir de bonnes habitudes. Ces dernières vont créer de la facilité et libérer sa volonté en lui permettant d'aller plus loin car elle s'appuie sur des acquis. Plus les habitudes sont prises jeunes, plus elles sont faciles à acquérir et durent dans le temps. Notons au passage qu'il est indispensable d'apprendre aux plus jeunes que l'homme fort reste celui qui est en mesure de mener un effort calme, ferme et persévérant dans le temps en vue d'un but plus lointain.

**Le troisième consiste à rester vigilant en**

**contrôlant que l'enfant use à bon escient de sa volonté.** Ce dernier devient progressivement autonome dans la réalisation d'actes de volonté. La vigilance des parents va donc être indispensable pour s'assurer qu'il continue à travailler ce domaine quitte à le stimuler si nécessaire. Notons ici deux écueils à éviter : d'un côté, la possession jalouse des parents qui empêcherait l'enfant de prendre son essor en voulant ôter toute difficulté ; d'un autre, le laxisme qui laisserait libre cours aux passions et caprices de l'enfant.

Une fois les 3 principes évoqués, rappelons-nous que pour réussir à former cette volonté chez l'enfant il faut l'**adapter** à deux facteurs : le tempérament et les étapes de la vie de l'enfant.

**Le tempérament de l'enfant** : nous pouvons distinguer quatre tempéraments :

**Le Sanguin** : pour développer une volonté forte, il doit prendre le pas sur ses passions d'où l'importance de donner du sens au devoir achevé.

**Le bilieux** : ayant une volonté forte, il doit apprendre à la canaliser et la diriger dans le bon sens afin de se dominer et se sanctifier.

**Le mélancolique** : la volonté reste souvent hésitante, il faut l'encourager à oser et acquérir confiance en lui.

**Le flegmatique** : doit fortifier sa volonté, il convient donc de l'aiguiller et de l'encourager en suscitant de l'enthousiasme pour un idéal.

**Les étapes de la vie de l'enfant** :

**Le nouveau-né** : dès cette période, le nourrisson a besoin d'être discipliné progressivement (horaires, sevrage...) pour obtenir un équilibre entre lui et sa mère. Ici, c'est la mise en place d'un cadre afin de lutter contre les petites colères et désirs déréglés.

**De 1 - 4 ans**, période de l'**éveil des sens** (dite de dressage) avec l'apprentissage de l'obéissance immédiate et sans répliques, des premiers efforts et sacrifices (guidés).

**De 4 - 7 ans**, période d'**éveil de l'intelligence**, c'est l'affermissement de l'obéissance et de la mise en place des bonnes habitudes (efforts et sacrifices réguliers) tout en travaillant la persévérance.

**De 7 - 12 ans**, période la plus propice pour l'**éveil de la volonté**. L'enfant s'évade du nid familial, pour se mêler à ses camarades devenant un lutteur et un batailleur. Affermissement des bonnes habitudes (efforts et sacrifices faits volontairement) et d'actes de volonté persévérants et tenaces.

**De 12 - 18 ans**, période de l'**éveil du cœur** plus propice à une vigilance compréhensive et attentive pour contrôler la mise en application des bonnes habitudes acquises antérieurement.

**La mise en œuvre de ces 3 principes - goût de l'effort et du sacrifice, - la persévérance et la ténacité, - la vigilance** - et leurs adaptations se fait au sein de la famille. **Le climat familial - climat d'amour divin** - , va alors directement influencer l'enfant et jouera un rôle primordial dans l'éducation de sa volonté.

L'établissement de **règles en famille** aide en donnant un cadre et des habitudes. Celles-là ne doivent pas se transformer en routine stérile et destructrice. Un projet commun (ex. : pèlerinage, vacances...) pourra permettre de monopoliser tout le monde en demandant de la persévérance et de l'entre-aide.

La mise en application de ces règles doit se faire avec **une joie de vivre** et un certain **esprit de pauvreté**. En effet, la joie de vivre permettra de stimuler l'effort en obtenant l'adhésion et l'enthousiasme de l'enfant. Le jeu a dans l'éducation une place prédominante. Par ce moyen, l'enfant y apprend à canaliser son énergie, à vaincre malgré la difficulté et persévérer au-delà des échecs... Mais cela ne va pas sans l'esprit de pauvreté. Une vie un peu plus rude et saine développe naturellement l'esprit de sacrifice.

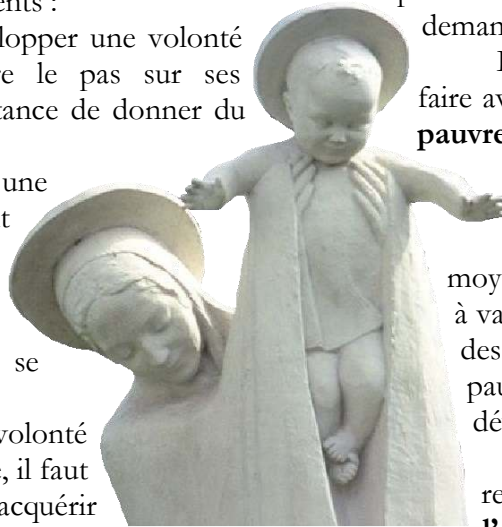
L'enfant étant un buvard, il boit et recopie ce que font ses parents. Ainsi, **l'exemplarité** de ces derniers est primordiale dans l'apprentissage de la volonté. « Je vous ai donné l'exemple pour que vous fassiez comme j'ai fait ». Il faudra savoir se remettre en question et continuer à corriger ses mauvaises habitudes afin de rester une source d'inspiration dans leur comportement.

À titre personnel, nous pouvons montrer l'exemple en faisant preuve de **volonté ferme avec une prise de décision nette et réfléchie, d'exécution énergique de notre décision, de continuité et de ténacité dans l'effort jusqu'à atteindre le but fixé**.

**En conclusion** :

Éduquer la volonté de nos enfants, c'est leur donner les moyens de devenir des hommes au sens noble du terme. Afin qu'ils soient en mesure de décider et d'agir comme catholiques dans la difficulté sans se noyer dans le chaos qui règne autour d'eux. Pour nous parents, cela passe par la maîtrise de nous-mêmes et par notre exemplarité au sein d'une ambiance familiale saine et chrétienne.

Pour finir, n'oublions pas le rôle de la Grâce, des dons de Dieu. « Si tu connaissais le don de Dieu », dit Jésus à la Samaritaine. La Grâce est ce qui donne vie à tous les principes énoncés. Sur Elle se greffent notre intelligence et notre volonté. Par la Grâce, la volonté devient forte de la Force de Dieu car « Le Seigneur est ma Force » (Jérémie 16,19). ✍ M. et Mme. Remy





## Merci à Monseigneur Lefebvre !

**F**ONDÉE par Monseigneur Marcel Lefebvre le 1<sup>er</sup> novembre 1970, la Fraternité Saint-Pie X aura cinquante ans en 2020. Sur décision de son Supérieur général, l'abbé Davide Pagliarani, elle célébrera son jubilé d'or, à Lourdes, lors du pèlerinage international du Christ Roi, les 24, 25 et 26 octobre 2020. Déjà en 2008, le 20<sup>ème</sup> anniversaire des sacres épiscopaux fut célébré dans la cité mariale.

L'annonce de ce jubilé d'or est l'occasion de rappeler les liens étroits qui unissaient saint Pie X à Lourdes

### SAINT PIE X ET LOURDES

La basilique souterraine de la cité mariale porte le nom de saint Pie X, patron de la Fraternité, car le saint pape entretint des liens personnels avec le sanctuaire marial. Sa sœur, Maria Sarto, en a témoigné : « Il était très dévot à Notre-Dame de Lourdes, dont il avait une petite image qu'il devait baiser souvent ; car nous l'avons trouvée bien usée... Je sais que c'est sur son ordre que fut inaugurée, dans les jardins du Vatican, une chapelle dédiée à la Madone de Lourdes, et que lui-même assista à l'inauguration où j'étais présente ».

Autre témoignage de la piété particulière de saint Pie X envers Notre-Dame de Lourdes, celui de Mgr François-Xavier Schoepfer, qui fut évêque de Tarbes de 1899 à 1927. Il reçut une lettre du pape nouvellement élu, lui demandant de confier son pontificat à la Vierge Marie.

Ce prélat fit savoir à ses diocésains que le pape souhaitait faire édifier une réplique de la Grotte de Massabielle dans les jardins du Vatican. Il leur écrivit : « Ce projet est dû à l'initiative personnelle de notre Saint Père le pape. Nul n'ignore le culte que Pie X a voué à la Madone de nos Pyrénées. La tendre piété du futur pape n'avait-elle pas, deux ans auparavant, formé le projet de venir à Lourdes à la tête d'un pèlerinage italien, projet que l'état de sa santé contraignit alors le cardinal Sarto d'abandonner. Et dès son accession au souverain pontificat n'avait-il pas écrit "au modeste évêque de Tarbes" [c'est Mgr Schoepfer qui se désigne ainsi] une des premières lettres revêtues de sa signature, pour épancher dans un langage d'une émouvante simplicité, ses sentiments de tendre dévotion pour celle que nous invoquons devant la Grotte miraculeuse ».

Le 29 mars 1905, lorsque fut inauguré, dans les jardins du Vatican, la reproduction fidèle de la Grotte, l'évêque de Tarbes, donna le sens profond du projet enfin réalisé : « O Notre-Dame de Lourdes, dont le Sanctuaire est aujourd'hui uni et scellé par Pie X au rocher inébranlable de Saint-Pierre, daignent vos mains toutes-puissantes et miséricordieuses, sceller l'union de

la France avec l'Eglise, l'union de la Fille aînée avec sa Mère ». Cette idée d'un pacte désormais établi entre la roche miraculeuse de Massabielle et le rocher mystique du Vatican, n'abandonnera jamais Pie X, et, bien des fois, dans ses discours, il l'évoquera en des termes émouvants.

Son secrétaire d'Etat, le cardinal Rafael Merry del Val, s'est fait lui aussi l'écho des nombreux témoignages de la dévotion particulière du saint pape : « Dans sa promenade aux jardins du Vatican, il avait coutume de faire une visite à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes ».

### LOURDES « CENTRE DU CULTE MARIAL ET TRÔNE DU MYSTÈRE EUCHARISTIQUE »

Saint Pie X accorda de nombreuses faveurs spirituelles et marques d'estime au sanctuaire de Lourdes, à l'occasion du cinquantième des Apparitions. Il étendit à l'Eglise universelle la fête de l'apparition du 11 février. Il introduisit la cause de béatification de Bernadette. Il remercia Notre Dame d'avoir établi à Lourdes « le siège de son immense bonté ». Il souligna le lien qui existe à Lourdes entre la piété envers la Mère de Dieu et la piété envers Notre Seigneur, et il rendit cet émouvant hommage : « La gloire unique du Sanctuaire de Lourdes réside dans ce fait que les peuples y sont de partout attirés par Marie à l'adoration de Jésus-Christ dans l'auguste Sacrement, en sorte que ce sanctuaire, à la fois centre du culte marial et trône du mystère eucharistique, surpasse, semble-t-il, en gloire tous les autres dans le monde catholique. » (Lettre du 12 juillet 1914, A.A.S. VI, 1914, p. 376).

Saint Pie X donna, sa vie durant, de nombreux témoignages de son attachement à Lourdes. Aussi est-ce avec émotion qu'au lendemain de sa canonisation, dans la soirée du dimanche 30 mai 1954, les fidèles présents purent entendre les cloches de la basilique Sainte-Marie Majeure, accueillir par la mélodie de l'Ave Maria de Lourdes, au terme d'une procession triomphale, la châsse renfermant la dépouille du saint pape.

Giuseppe Sarto avait été ordonné prêtre le 18 septembre 1858, durant l'année des apparitions de Lourdes. Pie X fut canonisé par Pie XII le 29 mai 1954, en l'année du centenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception par Pie IX. ✍

(Sources : *Lourdes Magazine* n°143, 2006/vatican.va – DICI n°387, août 2019)

### La Basilique Saint-Pie X à Lourdes

La basilique a été consacrée le 25 mars 1958, jour de l'Annonciation. Elle porte le nom de Saint Pie X parce qu'il est le Pape de l'eucharistie, « *antidote qui nous délivre des fautes quotidiennes et nous préserve des péchés mortels* » (Concile de Trente).

Monseigneur Marcel Lefebvre rendit son âme à Dieu trente-trois ans après cette consécration le 25 mars 1991. ✍



## LA RECONNAISSANCE

**N**OUS proposons à votre lecture cette étude de la vertu de reconnaissance, de la vertu d'affabilité et de la vertu de libéralité, suivant saint Thomas d'Aquin.

Dans ce bulletin de février-mars, nous voyons la vertu de reconnaissance.

Dans le bulletin des mois d'avril et mai, vous trouverez l'étude de la vertu d'affabilité, et dans celui de juin juillet août, celle de la vertu de libéralité.

Ci-dessous vous trouverez un résumé de la 1<sup>ère</sup> partie, puis l'exposé de ce qu'est la reconnaissance. Les générations passent, nous avons connu ou nous n'avons pas connu Mgr Marcel Lefebvre. Il nous faut partir en reconnaissance, découvrir la vertu de reconnaissance qui nous montrent Dieu, l'auteur de tous les bienfaits, le connaître, l'aimer et agir en conséquence. Qu'y a-t-il donc de particulier en Mgr Marcel Lefebvre ? Il est un témoin tout particulier qui nous montrent Notre Seigneur Jésus-Christ, l'Église avec tous les sacrements institués par Notre Seigneur Jésus-Christ dans un temps de crise dans l'Église : « Chers amis, vous serez les témoins, témoins de Notre Seigneur Jésus-Christ, témoins de cette Lumière dont les ténèbres ne veulent pas. Ne l'oubliez pas. Les ténèbres ne veulent pas la Lumière; le monde, l'esprit du monde, ne voudra pas de votre esprit qui est un esprit de foi, qui est un esprit de vertu; un esprit de la doctrine que l'Église a toujours enseignée. Cette lumière que Notre Seigneur nous a apportée par son Évangile, par toute la doctrine de l'Église, le monde ne veut pas de ces principes. Le monde les refuse, parce qu'il est inspiré par l'esprit de Satan, par les principes de la désobéissance à Dieu. Il ne veut donc pas de cette obéissance que vous prêcherez, que votre soutane prêche, que votre surplis prêche, que la lumière que vous portez dans la main prêche. Le monde n'en veut pas. Il vous sera opposé. Et c'est Notre Seigneur Jésus-Christ Lui-même qui l'a dit : " De même que le monde m'a haï, le monde vous haïra ". » (Mgr Marcel Lefebvre, sermon des prise de soutane du 2 février 1983) .

Et plus une crise est forte, plus les témoins sont visibles. Dieu suscite les témoins au travers des siècles.

Le jour de l'opération survie, les sacres de 1988, Monseigneur prêchait : « C'est de Notre Seigneur dont vous avez besoin pour aller au Ciel, et qui est en train de disparaître partout, dans **cette Église conciliaire qui suit des chemins qui ne sont pas des chemins catholiques et qui mènent tout simplement à l'apostasie**. C'est pour cela que nous faisons cette cérémonie. Loin de moi de m'ériger en pape ! Je ne suis qu'un évêque de l'Église catholique, qui continue à transmettre, à transmettre la doctrine : *Tradidi quod et accepi*. C'est ce que je pense, que je souhaiterai que l'on mette sur ma tombe et cela ne tardera sans doute pas, que l'on mette sur ma tombe : *Tradidi quod et accepi*, ce que dit saint Paul : "Je vous ai transmis ce que j'ai

reçu", tout simplement ».

Cette reconnaissance envers les témoins, et plus encore envers Notre Seigneur Jésus-Christ doit nous aider ... encore faut-il être reconnaissant ! ✍

abbé Vincent Lethu



## Trois vertus éminemment sociales

Du Révérend Père J. B. Desrosiers, Prêtre de Saint-Sulpice.

### Résumé de la reconnaissance

**R**I - *La reconnaissance* est la vertu qui nous porte à reconnaître comme il convient, en les payant de retour, les bienfaits particuliers qu'on a reçus de quelqu'un personnellement.

a) comme la religion, la piété filiale et le patriotisme, elle porte à reconnaître les bienfaits reçus et à les payer de retour. Mais elle diffère de ces vertus parce qu'elle est provoquée par *des bienfaits reçus à titre particulier*.

b) Son contraire, *l'ingratitude a divers degrés*:

1 - La simple omission, qui souvent n'est pas coupable ;

2 - L'omission, accompagnée de mépris. Ce qui est plus ou moins grave selon le mépris et la qualité du bienfait.

3 - L'ingratitude par action qui consiste à rendre le mal pour le bien. Ce qui est très méprisable. - Et dire que tout péché comporte une telle ingratitude envers Dieu !

### Préambule

**P**Sans justice, la vie en société serait impossible : mieux vaudrait pour conserver ses droits fuir la société des autres hommes. La véracité, dont nous avons parlé dans notre dernier article, est moins essentielle mais encore nécessaire à la vie sociale. Celle-ci, en effet, requiert qu'on puisse se fier les uns aux autres.

Il ne suffit pas à la vie sociale d'être strictement possible. Elle doit en plus être agréable ; sans quoi, on est porté à la fuir, au moins à la détester. Ce qui est loin d'être normal puisque l'homme est essentiellement sociable. Or, trois vertus en particulier concourent à rendre agréables les relations sociales : la



reconnaissance, la politesse et la libéralité, trois qualités exquis qu'on ne peut ignorer dans une étude des vertus en particulier.

Sans doute, ces trois vertus, comme d'ailleurs la justice, la véracité et toutes les autres vertus morales, pourraient exister sans la charité divine, avec une solide honnêteté naturelle. Pour que non seulement quelques citoyens exceptionnellement droits les pratiquent plus ou moins froidement, mais pour qu'elles s'épanouissent aussi parfaitement que possible dans une société viciée par le péché et enclin à toutes sortes de passions désordonnées, il faut qu'y règne la première de toutes les vertus, celle qui est le pivot de toute vie morale. Ces trois vertus, en effet, sont des fleurs particulièrement délicates de la charité divine.

## 1) LA RECONNAISSANCE

La reconnaissance ou la gratitude est la vertu qui nous porte à reconnaître comme il convient, en les payant de retour, les bienfaits particuliers qu'on a reçus personnellement de quelqu'un. Elle est provoquée par des bienfaits reçus à titre particulier, soit d'un supérieur, soit d'un égal, soit d'un inférieur. Ainsi, elle diffère des vertus qui portent à reconnaître, en les payant de retour, des bienfaits encore plus grands mais non strictement personnels : de la religion, qui porte à rendre grâces à Dieu pour les bienfaits dont il comble tous les hommes ; de la piété filiale qui porte à payer de retour ce que tout enfant a reçu de ses parents ; du patriotisme qui porte chaque citoyen à se dévouer pour la patrie, en retour de ce qu'elle donne à tous ses membres. Ainsi, la gratitude a quelque chose de commun avec ces vertus, mais elle en diffère par une nuance très délicate : le caractère tout à fait personnel des bienfaits reçus de Dieu, des parents, d'un supérieur, ou de toute autre personne, même d'un inférieur.

Elle est encore plus difficile à discerner de la charité envers Dieu et de l'amitié humaine, parce qu'ordinairement elle les fait naître et se confond avec elles. En effet, celui qui reconnaît les bienfaits dont il a été comblé personnellement, par pure bienveillance et s'applique à les payer de retour, ordinairement aime lui aussi d'amour de bienveillance son bienfaiteur et bientôt entre les deux s'établit cette intimité, cette conformité de sentiments qui est l'amitié véritable. Or, on le sait, une telle amitié entre Dieu et l'âme est la charité divine. Ainsi, donc, la reconnaissance diffère de l'amitié divine ou humaine, mais elle y conduit presque infailliblement.

Ce qui augmente la connexion entre la reconnaissance et l'amitié, est que celui qui reçoit un bienfait, comme celui qui le paye en retour, ne considèrent pas tant ce qu'ils se donnent l'un l'autre matériellement, que les sentiments qui les animent l'un envers l'autre. Ainsi, elle est facile à discerner de la



justice, qui mesure avec une stricte égalité ce qui a été reçu et ce qui doit être donné en retour. La reconnaissance porte à donner encore plus qu'on a reçu, sinon matériellement, du moins moralement, c'est-à-dire à tâcher de dépasser en affection ce qu'on a reçu. "C'est l'intention qui donne à la reconnaissance sa valeur", dit saint Thomas (II<sup>a</sup>, II<sup>ae</sup>, 56, 3 ad 6<sup>m</sup>).

Pour compléter et concrétiser ces explications, rien de plus clair que cette belle page du docteur Angélique : « Le pauvre lui-même, dit-il, n'est pas un ingrat, s'il fait ce qu'il peut. Il en est de la reconnaissance comme du bienfait, dont la meilleure part est ce qui vient du cœur. À un bienfaiteur, aussi comblé qu'il puisse être, on peut toujours témoigner sa reconnaissance par des marques d'honneur et de respect. *Combien de moyens, dit Sénèque, de rendre tout ce que nous devons même aux heureux : un avis sincère, un commerce assidu, une conversation simple, agréable, mais sans flatterie.* Il ne faut donc pas souhaiter qu'un bienfaiteur tombe dans l'indigence ou le malheur afin de lui témoigner notre reconnaissance. *Pareil souhait, dit le même philosophe, envers celui dont tu n'aurais reçu aucun bienfait, serait inhumain ; combien plus envers un bienfaiteur !* Dans le cas de déchéance morale d'un bienfaiteur, on adaptera la reconnaissance à son état en essayant de le ramener au bien, si c'est possible. Si son mal est incurable, c'est un autre homme qui n'a plus droit à notre reconnaissance. Cependant, et autant que faire se peut sans blesser les convenances, il faut garder le souvenir des bienfaits passés. » (II<sup>a</sup>, II<sup>ae</sup>, 56, 3 ad 5<sup>m</sup>).





Pas n'est besoin d'insister sur la beauté de cette vertu et son caractère social. L'avoir décrite est déjà en avoir fait saisir l'excellence et avoir montré le rôle important qu'elle joue dans la vie en société.

**P**OUR en mieux comprendre l'excellence, il suffit de considérer le vice qui lui est opposé, l'ingratitude. Il n'en est guère de plus odieux et de plus universellement réprouvé. Cependant, il y a divers degrés dans l'ingratitude. Tout d'abord, on peut être ingrat par simple omission. Celui qui manque ainsi peut être plus ou moins responsable. Parfois, il ne l'est pas du tout. Son cœur peut être rempli de reconnaissance, mais il ne trouve pas l'occasion ou le moyen de le manifester. Ce qui arrive souvent lorsque le bienfaiteur est un personnage très important et qu'on n'ose pas déranger, Il peut aussi arriver qu'on manque de gratitude par négligence ou par inconscience. Il y en a même qui croient que tous les bienfaits leur sont dus. Dieu ne se laisse pas rebuter par une telle ingratitude de simple omission. Il continue ses bienfaits et, à la fin, il gagne des cœurs apathiques. Ainsi devraient faire les hommes, surtout à l'égard des personnes avec qui ils sont en relations intimes : par de nouveaux bienfaits s'efforcer de transformer l'ingratitude en reconnaissance. « Si cependant, dit saint Thomas, multiplier les bienfaits n'aboutit qu'à accroître et empirer l'ingratitude, il faut alors cesser de faire du bien ». (II<sup>a</sup>, II<sup>ae</sup>, 57, 3)

Parfois, cette ingratitude par omission n'est pas purement négative. Elle est accompagnée de mépris pour le bienfaiteur. Alors, elle est plus ou moins grave, selon la qualité du bienfait et aussi le degré de mépris avec lequel il est reçu.

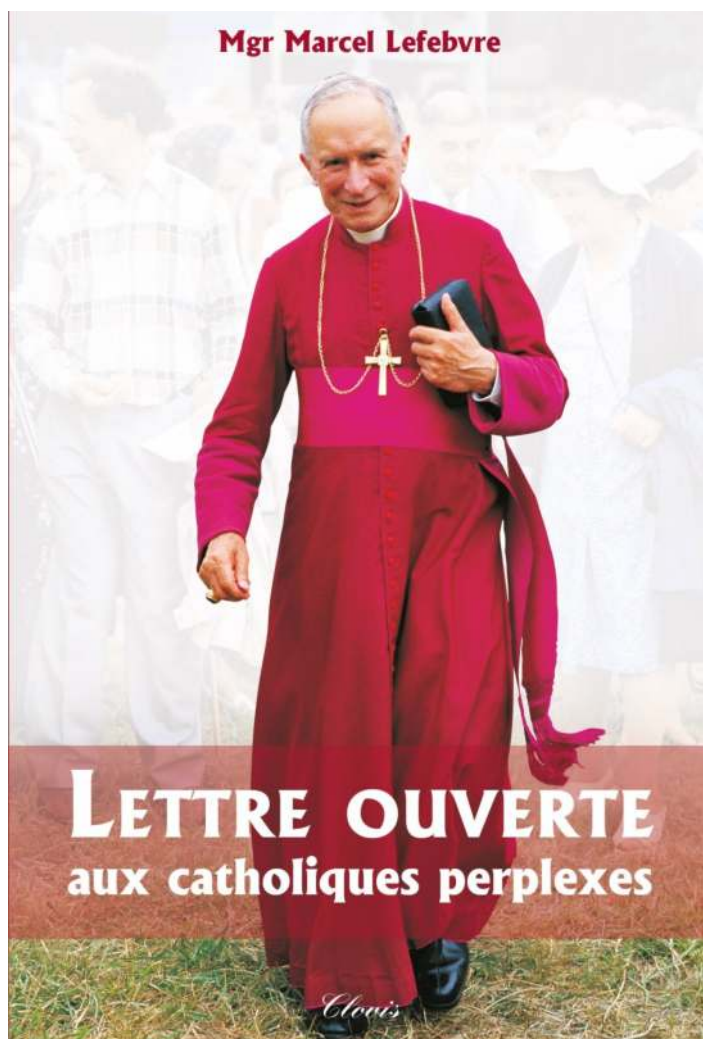
Il y a aussi l'ingratitude par action : non seulement celui qui reçoit un bienfait ne le reconnaît pas et ne fait rien pour le payer de retour, mais il rend le mal pour le bien. Voilà qui est beaucoup plus laid et plus coupable ! Cette ingratitude inspire au bienfaiteur et à ceux qui en sont témoins une profonde horreur.

Et dire que tout péché comporte une telle ingratitude envers Dieu ! Tout homme, en effet, a reçu d'inappréciables bienfaits personnels de Dieu. L'offenser, c'est répondre à ses bienfaits par le mal. Encore ici, il y a bien des degrés, depuis l'ingratitude de celui qui commet des fautes vénielles jusqu'à celle de l'apostat qui, après avoir été comblé de grâces par le divin Maître, se tourne contre lui et travaille avec acharnement à détruite son règne dans le monde, le blasphème et multiplie les sacrilèges. C'est même à se demander si l'ingratitude de ceux qui, comme Judas, après avoir été reçus dans l'intimité du divin Maître, et pendant des années avoir été comblés de bienfaits, le vendent à ses pires ennemis, aux communistes ou aux francs-maçons, n'est pas le blasphème contre l'Esprit-Saint, qui ne sera jamais remis en cette vie, ni en l'autre. ✍ (à suivre)

## Prière pour la glorification de Son Excellence Monseigneur Marcel Lefebvre

O Jésus, Souverain Prêtre Eternel, qui avez daigné élever votre serviteur fidèle Monseigneur Marcel Lefebvre à la dignité épiscopale et lui avez concédé la grâce d'être un défenseur intrépide de la sainte messe, du sacerdoce catholique, de votre sainte Église et du Siège apostolique, un courageux apôtre de votre règne sur la terre, un zélé serviteur de votre très sainte Mère et un exemple lumineux de charité, d'humilité et de toutes les vertus, daignez maintenant, en vue de ses mérites, nous accorder les grâces que nous vous demandons, afin que, assurés de son efficace intercession auprès de vous, nous puissions le voir un jour élevé à la gloire des autels. Ainsi soit-il.

**Mgr Marcel Lefebvre**



***Samedi 15 février et 14 mars 2020***  
***Journée « Ora et Labora »***  
***de 9h30 à 17h au Prieuré -***

Il y a la messe à 11h30.

Les familles et célibataires viennent le temps qu'ils peuvent pour de multiples travaux intérieurs et extérieurs pour aider vos prêtres.

Vous pouvez apporter un pique-nique. ✍

# Activités du Prieuré Février 2020

## Intention du mois : Pour les mamans chrétiennes

À Clermont-Ferrand, le chapelet et les confessions commencent 30 minutes avant toutes les messes.

À Issoire, le chapelet (sauf le dimanche) et les confessions commencent 30 minutes avant toutes les messes.

Date et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Dimanche 26 3 <sup>ème</sup> après l'Épiphanie		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i> Confessions <i>ab. Castel</i>	Messe 8h30 <i>ab. Castel</i> Confessions <i>ab. Lethu</i>
Lundi 27 - St Jean Chrysostome	11h30 Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mardi 28 - St Pierre Nolasque - <i>Ste Agnès</i>	11h30 Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mercredi 29 - St François de Sales		18h30 Messe <i>ab. Castel</i>	18h Messe <i>ab. Lethu</i> Catéchisme 14h30 et 16h
Jeudi 30 - Ste Martine	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Catéchisme adultes de 19h15 à 20h	
Vendredi 31 - St Jean Bosco		18h30 Messe et <b>Salut jusqu'à 23h30</b> <i>ab. Lethu</i>	18h Messe et <b>Salut jusqu'à 23h</b> <i>ab. Castel</i>
Samedi 1 <sup>er</sup> février - St Ignace - 1 <sup>er</sup> du mois		11h Messe <i>ab. Castel</i>	11h Messe <i>ab. Lethu</i>
Dimanche 2 Présentation de Jésus et Purification de la sainte Vierge		Messe chantée 10h30 <i>ab. Castel</i> Pas de Confessions pendant la messe	Messe chantée 8h30 <i>ab. Lethu</i> Pas de Confessions pendant la messe
Lundi 4 - St André Corsini	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mardi 5 - Ste Agathe	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mercredi 6 - St Tite			18h Messe <i>ab. Castel</i>
Jeudi 7 - St Romuald		18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Catéchisme adultes de 19h15 à 20h	
Vendredi 8 - St Jean de Matha - 1 <sup>er</sup> du mois		18h30 Messe et Salut <i>ab. Castel</i>	
Samedi 9 - St Cyrille d'Alexandrie <i>Ste Apolline</i>			11h Messe <i>ab. Castel</i>
Dimanche 9 de la Septuagésime		Messe chantée 10h30 <i>ab. Castel</i> Pas de Confessions pendant la messe	Messe basse 8h30 <i>ab. Castel</i> Pas de Confessions pendant la messe
Lundi 10 - Ste Scholastique	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mardi 11 - Apparition de N.D. à Lourdes	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>	<b>Cercle Sainte Marthe 10h à Plauzat</b>	
Mercredi 12 - Les 7 fondateurs des Servites de Marie		18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Après la messe : Cercle St Austremonie	18h Messe <i>ab. Lethu</i> Catéchisme 14h30 et 16h
Jeudi 13 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Catéchisme adultes de 19h15 à 20h	18h Messe <i>ab. Lethu</i> Conférence spirituelle adultes de 19h à 19h45
Vendredi 14 - de la férie - <i>S Valentin</i>		18h30 Messe et Salut <i>ab. Lethu</i>	18h Messe <i>ab. Castel</i>
Samedi 15 - de la Ste Vierge - <i>SS Faustin et Jovite</i>	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h30 Messe <i>ab. Castel</i>	à Plauzat * 9h30 à 11h30 Catéchisme pour les 6-14 ans * Journée <b>Ora et Labora</b> 9h30 à 17h cf. dernière page	
Dimanche 16 de la Sexagésime		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i> Confessions <i>ab. Castel</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Castel</i> Confessions <i>ab. Lethu</i>
Lundi 17 - de la férie	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mardi 18 - de la férie - <i>St Siméon</i>	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mercredi 19 - de la férie			18h Messe <i>ab. Castel</i>
Jeudi 20 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Catéchisme adultes de 19h15 à 20h	
Vendredi 21 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	18h Messe <i>ab. Castel</i>
Samedi 22 - <b>La Chaire de Saint Pierre</b>	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Dimanche 23 de la Quinquagésime		Messe chantée 10h30 <i>et</i> * Adoration du Saint Sacrement jusqu'à 18h00 <i>ab. Lethu</i>	Messe basse 8h30 <i>et</i> * Adoration du Saint Sacrement jusqu'à 15h30 <i>ab. Castel</i>
Lundi 24 - de la férie	11h30 Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mardi 25 - <b>St Mathias</b>	11h30 Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mercredi 26 - <b>des Cendres</b> <i>Jeûne et abstinence</i>		18h30 Bénédiction et imposition des cendres - <b>Messe chantée</b> , <i>ab. Lethu</i> Catéchisme pour les petits de 14h30 à 16h et adolescents de 16h à 17h30	18h Bénédiction et imposition des cendres - <b>Messe chantée</b> <i>ab. Castel</i>
Jeudi 27 - St Gabriel de l'Addolorata	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Catéchisme adultes de 19h15 à 20h	
Vendredi 28 - de la férie		18h30 <b>Chemin de Croix</b> , Messe <i>ab. L.</i>	18h <b>Chemin de Croix</b> , Messe <i>ab. C</i>
Samedi 29 - de la férie	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Dimanche 1 <sup>er</sup> mars 1 <sup>er</sup> de Carême		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i> Confessions <i>ab. Castel</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Castel</i> Confessions <i>ab. Lethu</i>




# Activités du Prieuré Mars 2020

**Intention du mois : Pour que saint Joseph suscite beaucoup de vocations**

À Clermont-Ferrand, le chapelet et les confessions commencent 30 minutes avant toutes les messes.

À Issoire, le chapelet (sauf le dimanche) et les confessions commencent 30 minutes avant toutes les messes.

Date et fêtes	Plauzat	Clermont-Ferrand	Issoire
Dimanche 1 <sup>er</sup> mars 1 <sup>er</sup> de Carême		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i> Confessions <i>ab. Castel</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Castel</i> Confessions <i>ab. Lethu</i>
Lundi 2 - de la férie	11h30 Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mardi 3 - de la férie	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mercredi 4 - Des Quatre-Temps - <i>St Casimir</i>		18h30 Messe <i>ab. Castel</i>	
Jeudi 5 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Catéchisme adultes de 19h15 à 20h	18h Messe <i>ab. Lethu</i> Conférence spirituelle adultes de 19h à 19h45
Vendredi 6 - Des Quatre-Temps - <i>Stes Perpétue et Félicité - 1<sup>er</sup> du mois</i>		18h30 <b>Chemin de Croix</b> et Messe <i>ab. Lethu</i>	18h <b>Chemin de Croix</b> et Messe <i>ab. Castel</i>
Samedi 7 - Des Quatre-Temps - <i>St Thomas d'Aquin - 1<sup>er</sup> du mois</i>	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Dimanche 8 2 <sup>ème</sup> de Carême		Messe chantée 10h30 <i>ab. Castel</i> Confessions <i>ab. Lethu</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Lethu</i> Confessions <i>ab. Castel</i>
Lundi 9 - de la férie - <i>Ste Françoise Romaine</i>	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mardi 10 - de la férie - <i>les 40 Sts de Sébaste</i>	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h30 Messe <i>ab. Castel</i>	<b>Cercle Sainte Marthe 10h à Plauzat</b>	
Mercredi 11 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Lethu</i> Catéchisme pour les petits de 14h30 à 16h et adolescents de 16h à 17h30	18h Messe <i>ab. Castel</i>
Jeudi 12 - de la férie - <i>St Grégoire le Grand</i>	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Catéchisme adultes de 19h15 à 20h	
Vendredi 13 - de la férie		18h30 <b>Chemin de Croix</b> , Messe <i>ab. L.</i>	18h <b>Chemin de Croix</b> , Messe <i>ab. C</i>
Samedi 14 - de la férie	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h30 Messe <i>ab. Castel</i>	à Plauzat * 9h30 à 11h30 Catéchisme pour les 6-14 ans * <b>Journée Ora et Labora</b> 9h30 à 17h cf. dernière page	
Dimanche 15 3 <sup>ème</sup> de Carême		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i> Confessions <i>ab. Castel</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Castel</i> Confessions <i>ab. Lethu</i>
Lundi 16 - de la férie	11h30 Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mardi 17 - de la férie - <i>St Patrick</i>	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mercredi 18 - de la férie - <i>St Cyrille</i>		18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Après la messe : Cercle St Austremoine	18h Messe <i>ab. Lethu</i> Catéchisme 14h30 et 16h
Jeudi 19 - <b>Saint Joseph</b> - de la férie		<b>18h30 Messe chantée</b> <i>ab. Castel</i>	<b>18h Messe chantée</b> <i>ab. Lethu</i>
Vendredi 20 - de la férie		18h30 <b>Chemin de Croix</b> , Messe <i>ab. L.</i>	18h <b>Chemin de Croix</b> , Messe <i>ab. C</i>
Samedi 21 - de la férie - <i>St Benoît</i>	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Dimanche 22 « Laetare » 4 <sup>ème</sup> de Carême		Messe chantée 10h30 <i>ab. Castel</i> Confessions <i>ab. Lethu</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Lethu</i> Confessions <i>ab. Castel</i>
Lundi 23 - de la férie	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mardi 24 - de la férie - <i>St Gabriel Archange</i>	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mercredi 25 - <b>L'Annonciation</b> - de la férie		<b>18h30 Messe chantée</b> <i>ab. Lethu</i> Catéchisme pour les petits de 14h30 à 16h et adolescents de 16h à 17h30	<b>18h Messe chantée</b> <i>ab. Castel</i>
Jeudi 26 - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Catéchisme adultes de 19h15 à 20h	18h Messe <i>ab. Lethu</i> Conférence spirituelle adultes de 19h à 19h45
Vendredi 27 - de la férie - <i>St Jean Damascène</i>		18h30 <b>Chemin de Croix</b> , Messe <i>ab. L.</i>	18h <b>Chemin de Croix</b> , Messe <i>ab. C</i>
Samedi 28 - de la férie - <i>St Jean de Capistran</i>	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i> 11h30 Messe <i>ab. Castel</i>	9h30 à 11h30 Catéchisme pour les 6-14 ans à Plauzat	
Dimanche 29 1 <sup>er</sup> de la Passion		Messe chantée 10h30 <i>ab. Lethu</i> Confessions <i>ab. Castel</i>	Messe chantée 8h30 <i>ab. Castel</i> Confessions <i>ab. Lethu</i>
Lundi 1 <sup>er</sup> avril - de la férie	11h30 Messe <i>ab. Lethu</i>		
Mardi 31 - de la férie	11h30 Messe <i>ab. Castel</i>		
Mercredi 1 <sup>er</sup> avril - de la férie		18h30 Messe <i>ab. Castel</i>	18h Messe <i>ab. Lethu</i> Catéchisme 14h30 et 16h
Jeudi 2 - de la férie - <i>St François de Paule</i>	7h30 Messe <i>ab. Lethu</i>	18h30 Messe <i>ab. Castel</i> Catéchisme adultes de 19h15 à 20h	
Vendredi 3 - de la férie - <i>N.D. des 7 douleurs - 1<sup>er</sup> du mois</i>		18h30 <b>Chemin de Croix</b> et Messe <i>ab. Lethu</i>	18h <b>Chemin de Croix</b> et Messe <i>ab. Castel</i>
Samedi 4 - de la férie - <i>St Isidore - 1<sup>er</sup> du mois</i>		11h Messe <i>ab. Lethu</i>	11h Messe <i>ab. Castel</i>
Dimanche 5 avril Des Rameaux 2 <sup>ème</sup> de la Passion		9h30 Confessions <i>ab. Lethu</i> 10h Bénédiction des rameaux, procession et Messe chantée	8h30 Confessions <i>ab. Castel</i> 9h Bénédiction des rameaux, procession et Messe chantée

**Université d'hiver**  
de la FSSPX  
les 22 et 23 février 2020

**Enfant jouet,  
Femme objet,  
Société sans père  
ni repères**

*« Vivre, ce n'est pas exister. Il n'existe que l'acte. »  
Véronique de la Motte*

Au domaine de la Martinerie  
Ecole Saint Michel  
36130 Montierchaume

0649858546  
udt-fspx.fr  
udtfsspx@gmail.com

La 1ère Université D'Hiver de la Fraternité Saint-Pie X aura lieu les 22 et 23 février 2020, à l'école Saint-Michel, La Martinerie RD 96, 36130 Montierchaume, près de Châteauroux. Thème : *Enfant jouet, femme objet, société sans père ni repères.*

**PROGRAMME**  
Vendredi 21 février  
18h : Accueil (jusqu'à 21h00)  
18h : Ouverture de la librairie  
20h : Veillée

**Tarifs :** 55€ (hors ventes sur place) ;  
49€ pour les étudiants.

**Renseignements par courriel :**  
[udtfsspx@gmail.com](mailto:udtfsspx@gmail.com) ;  
**Par téléphone :** 06 49 85 85 46 ;  
**Sur le site** [udt-fspx.fr](http://udt-fspx.fr) - Inscriptions  
avec le formulaire en ligne.

Samedi 22 février

08h : Messe , puis à 09h : Petit-déjeuner

**09h45 : 1ère conférence – Dr Vincent Wojcieszko : PMA-GPA : éclairage médical**  
*La médecine mise au service d'une idéologie.*

11h15 : 1er atelier, 13h : Déjeuner  
14h30 : Jeu d'évasion grandeur nature  
16h30 : 2e atelier

**18h : 2e conférence – Me Sabine Le Conte : PMA-GPA : éclairage juridique**  
*Le combat politique et juridique contre la GPA–PMA est-il perdu ?*

19h30 : Dîner , 21h : Soirée

Dimanche 23 février

08h : Messe chantée , puis à 09h30 : Petit-déjeuner  
10h : 3e atelier

**11h30 : 3e conférence – Abbé Benoît de Jorna : PMA-GPA : éclairage théologique**  
*Tes père et mère honoreras, afin de vivre longuement*

12h30 : Conclusion de la session , 13h.: Buffet, 15h à 17h : Départ

**Samedi 21 et dimanche 22 mars 2020**  
Pèlerinage au Sacré-Cœur de Paray-le-Monial



**Inscriptions et info : 03 85 24 34 23 - [www.laportelatine.org](http://www.laportelatine.org)**



**Centenaire de la canonisation  
de Sainte Marguerite-Marie 1920-2020**

## Dates à retenir

- Le vendredi 31 janvier : Adoration Réparatrice
- Le dimanche 2 février. à Flavigny, prise de soutane de Matthieu Mavel
- Les 22 et 23 février : Université d'hiver à La Martinerie (36)
- Le dimanche 23 février : l'adoration des 40 heures
- Le 26 février : le mercredi des cendres (jeûne et abstinence)
- Le chemin de la Croix tous les vendredis de Carême
- Les 21 et 22 mars le Pèlerinage à Paray-le-monial
- Le dimanche des Rameaux le 5 avril
- Les 9, 10 (jeûne et abstinence), 11 avril : Offices de la Semaine Sainte
- Le 12 avril : Pâques
- Le lundi 11 mai : Adoration perpétuelle du Saint Sacrement
- Le jeudi 27 mai - l'Ascension -
- Les 30, 31 mai et 1er juin : le Pèlerinage de Pentecôte
- Le 7 juin : la Kermesse du Prieuré
- Le 14 juin : la procession de La Fête-Dieu à Clermont
- Le lundi 29 juin à Ecône, les ordinations sacerdotales
- Le samedi 4 juillet : pèlerinage à la Font-Sainte

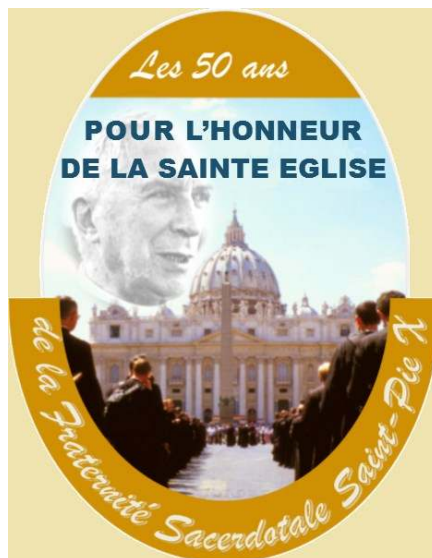
**PÈLERINAGE À NOTRE-DAME  
DE ROCAMADOUR**



**SAMEDI 25 ET  
DIMANCHE 26 AVRIL 2020**

Organisé par la chapelle Saint-Loup,  
19700 LES-PLATS-DE-SAINT-CLEMENT  
Fraternité sacerdotale saint-Pie-X

Renseignements et inscriptions :  
07 83 50 53 47 / 05 53 22 56 89 / 24p.bergerac@fsspx.fr



Le dossier spirituel est à la vente  
et bientôt les bulletins d'inscription  
seront à l'entrée de la chapelle.  
[pele.trad@wanadoo.fr](mailto:pele.trad@wanadoo.fr)

**Pèlerinage de Pentecôte  
de Chartres à Paris  
des 30, 31 mai et 1er juin 2020**  
**POUR L'HONNEUR  
DE LA SAINTE EGLISE**

**Samedi 30 mai 2020 :**  
**Mgr Lefebvre, un évêque prudent**  
**Dimanche 31 mai 2020 :**  
**Mgr Lefebvre, le religieux de Dieu**  
**Lundi 1er juin 2020 :**  
**Mgr Lefebvre, modèle de persévérance**